

Attention : les informations publiées sont mises à jour régulièrement du fait de l'évolution rapide des recommandations sanitaires

Données épidémiologiques

Au 2 juillet, 80 106 tests ont été réalisés en Pays de la Loire dont 1 177 sont positifs

Le taux de tests positifs sur les 7 derniers jours est de 1,28 pour 100 tests (base de données SI DEP)

Nombre de sujets contacts au 1^{er} juillet : 5 112 (données non maj ce jour)

Depuis le 24 février : 139 hospitalisations en cours

dont 3 patients en réanimation, et plus aucun d'IDF et du Grand Est

2 094* retours à domicile /469 décès à l'hôpital

8 046 passages aux urgences (0,4% pour suspicion de COVID-19**

(En cours de consolidation, compte tenu du codage des diagnostics parfois réalisés à postériori)

Source : Sursaud/Santé publique France, données disponibles jusque J-1)

* Données cumulées **taux des passages pour la journée du 2 juillet

COVID-19	Cas confirmés	Taux pour 100 000 moyenne*	Taux pour 100 000 cumul**	Hospitalisations	Dont réanimations	Retours à domicile	Décès
Loire-Atlantique	378	0,25	1,74	35	2	698	160
Maine-et-Loire	310	0,51	3,55	48	1	601	141
Mayenne	145	4,40	30,78	8	0	181	44
Sarthe	152	0,66	4,64	33	0	359	84
Vendée	192	0,08	0,59	15	0	255	40
Total région	1 177	0,67	4,68	139	3	2 094	469

Source SI-DEP

Source SI-VIC

(*) Moyenne des 7 derniers jours (***) Cumul des 7 derniers jours

Surveillance en Etablissements Médico-Sociaux

492 signalements (356 EHPAD et 136 autres EMS)

2 087 résidents Covid (possibles et confirmés)

1 357 professionnels Covid (possibles et confirmés)

313 résidents décédés (dont 236 en EHPAD et 76 en ES)

A noter : Les indicateurs présentés sont issus des données extraites depuis l'outil de surveillance et de signalement Santé publique France dédié (Voozanoehpadcovid19) qui est opérationnel pour les Ehpad/EMS depuis vendredi 28 mars 2020. Ainsi, ces données concernent probablement essentiellement des épisodes encore en cours et sont non-consolidées.

Retrouvez toutes les infos sur le COVID-19 en Pays de la Loire sur www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr

et sur nos réseaux sociaux

Prévenir et gérer la crise sanitaire

2 points à signaler :

- Retraitement des données SIDEP par le niveau national impliquant des variations dans les données
- Situation en Mayenne au 2/07 : 3 clusters en cours d'investigation sur Laval expliquant l'augmentation des indicateurs. L'ARS poursuit les investigations et reste extrêmement vigilante sur l'évolution de la situation.

Coronavirus COVID-19

J'ai une prescription pour faire un test de dépistage ?

Pour trouver le centre de prélèvement le plus proche de chez moi

un seul site, une seule appli :



En savoir plus sur l'organisation du dépistage en Pays de la Loire sur notre site Internet en cliquant [ICI](#)



Fréquence de publication du bulletin

En raison de l'évolution épidémique, les données épidémiologiques varient moins d'un jour à l'autre.

La fréquence de publication de ce bulletin évolue en conséquence : il est à présent publié les mardis et vendredis.

Nos 6 priorités :

- Accompagner la structuration du 1^{er} recours (professionnels de santé) pour les formes bénignes ;
- Organiser la réponse hospitalière (publique et privée) pour les formes sévères et graves ;
- Prendre soin des plus vulnérables (personnes âgées ou vivant avec un handicap, précaires, migrants, personnes touchées par des problématiques de santé mentale, ou confrontées à des addictions...);
- Prévenir : maintenir et expliquer les gestes barrières et l'intérêt de la distance physique ;
- Coordonner et mettre en œuvre le « contact tracing », en lien avec les médecins, l'assurance maladie et les préfetures ; des personnes touchées par la maladie et leurs cas contacts ;
- Gérer les situations d'urgence et être solidaires.

En cas de symptômes COVID-19 (fièvre, sensation de fièvre, difficultés respiratoires..)

contactez en priorité votre médecin traitant ou le médecin le plus proche de votre domicile

en cas de gravité ou d'urgence (ou si vous n'arrivez pas à trouver un médecin) : **le Samu Centre 15**

Pour des informations d'ordre non médical : le 0800 130 000 Numéro vert national appel gratuit 7j/7 24h/24. Attention, cette plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux.